

**COMPTE RENDU SUCCINCT DE LA
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**
Séance du 29 juin 2011

L'an deux mil onze, le vingt neuf juin à vingt heures, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en mairie de Cires lès Mello, sous la présidence de monsieur Alain GUÉRINET, maire.

Etaient présents : Mesdames et messieurs Alain GUÉRINET, Marie-Claude TLEIK, Hubert CABORDEL, Monique PRECHEY, Michel JULIEN, Christiane ANDIOLE, André LEMAIRE, Delphine MIGNOT, Claude BAUDSON, Henri BOURGOIN, Jean-Claude DAUTOIS, Virginie BAUDSON, Frédérique DEPRECQ, Daniel SAMUEL, Béatrice BASQUIN, Bertrand VANDEWALLE, Sylvain D'ARTOIS, Marie-Claude LEFEVRE, Barbara MLYNARCZYK, Jacqueline RAMELET.

Procurations : Mme Corinne MABILEAU à M Alain GUÉRINET
M Gérard MARTIN à M Michel JULIEN
M René KLOECKNER à Mme Marie-Claude TLEIK
Mme Suzanne JAUBERT à Mme Béatrice BASQUIN

Etaient absents : Madame Sandrine SENTIER (excusée), et messieurs Cédric GUIGONNET, Michaël MAITRE.

Secrétaire de séance : Monsieur Claude BAUDSON

CONSEIL MUNICIPAL

Approbation des comptes-rendus des séances du 26 mai et du 17 juin 2011:

Compte rendu de la séance du 26 mai 2011 : Monsieur Sylvain D'ARTOIS indique que page 11 qu'il est mentionné : «que la gendarmerie au sujet de l'empoisonnement des chats n'avait pas été saisie sur ce point ». Il dément cette information et précise que trois plaintes ont été déposées à ce sujet. Le maire indique qu'il a rapporté les informations en sa possession fournies par la gendarmerie.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, et pris note de l'information communiquée par monsieur Sylvain D'ARTOIS, à l'unanimité approuve le compte rendu de la séance du conseil municipal du 26 mai 2011.

Compte rendu de la séance du 17 juin 2011 : Monsieur Bertrand VANDEWALLE fait observer qu'il y a une inversion dans le recensement des procurations. En effet, monsieur Daniel SAMUEL lui avait donné procuration et madame Suzanne JAUBERT à Madame. Béatrice BASQUIN et non pas l'inverse.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité approuve la remarque de monsieur Bertrand VANDEWALLE ainsi que le compte rendu de la réunion du conseil municipal en date du 17 juin 2011.

DELEGATIONS DU MAIRE

Démarches et actions : le conseil municipal prend acte des démarches et actions que monsieur le maire a menées au nom de la commune depuis le 26 mai 2011

COMPLEXE SPORTIF

1/ Marché de maîtrise d'œuvre : avenant n° 1 – Le conseil municipal afin d'intégrer au programme de construction de la salle des sports du complexe sportif du Beaucamp les locaux des vestiaires de football indépendants a décidé par une abstention : madame Jacqueline RAMELET et vingt-trois voix pour d'accepter de passer un avenant avec le groupement Michel ROUYER/ ALTIMETRIE ARCHITECTURE/ LAPOINTE Jean-Claude d'un montant de 21 675 € HT afin de porter leur marché initial de maître d'œuvre de 93 330€ HT à 115.005 € HT.

2/ Marché de maîtrise d'œuvre : création d'un terrain de football attenant au complexe sportif : Le conseil municipal pour permettre la réalisation d'un terrain de football attenant au complexe sportif du Beaucamp y compris les voiries et réseaux divers a décidé par une abstention : monsieur Daniel SAMUEL et vingt-trois voix pour d'autoriser le maire à. recourir après consultation de prestataires de service au service du maître d'œuvre le mieux disant.

FINANCES LOCALES

1/ Tarifs et redevances 2011/2012 (location de salles, concessions cimetièrre, cantine, etc.) : sur proposition de la commission des finances, le conseil municipal arrête rubrique par rubrique l'évolution des différents tarifs communaux à compter du 1^{er} août 2011 comme suit :

INTITULE	2010	% d'évolution	Proposition 2011
RESTAURATION SCOLAIRE			
Enfant résidant dans la commune	4,05	1,23	4,10
Enfant Extérieur à la commune	5,25	1,90	5,35
Enfant extérieur personnel communal.	4,05	1,23	4,10
Enfant allergique maternelle	1,77	1,69	1,80
Enfant allergique primaire	1,65	3,03	1,70
A l'unanimité			
ETUDE SURVEILLEE – AIDE AUX DEVOIRS			
1 ^{er} enfant	23,05	1,95	23,50
2 ^{ème} enfant	18,20	1,92	18,55
3 ^{ème} enfant			15,00
Par une voix contre madame Jacqueline RAMELET et vingt-trois voix pour			
DROITS DE PLACE			
Camion d'outillage (par jour)	49,50	2,02	50,50
Cirque (par jour)	49,50	2,02	50,50
Caution pour cirque	274,50	2,00	280,00
Redevance domaine public	49,50	2,02	50,50
Vacations de police	20,40	1,96	20,80
A l'unanimité			
CIMETIERE			
15 ans nouveau cimetière	124,50	2,01	127,00
30 ans nouveau cimetière	179,50	2,01	183,10

50 ans nouveau cimetière	343,50	2,01	350,40
50 ans ancien cimetière	418,00	2,01	426,40
50 ans columbarium	1 020,00	1,96	1 040,00
A l'unanimité			
GRANDE SALLE LESUR			
Eté – Cirois – samedi	232,00	2,16	237,00
Eté – extérieurs – samedi	359,00	2,23	367,00
Eté – Cirois – week-end	349,00	2,01	356,00
Eté – extérieurs – week-end	467,00	2,14	477,00
Hiver – Cirois – samedi	284,00	2,11	290,00
Hiver – extérieurs – samedi	423,00	2,13	432,00
Hiver – Cirois – week-end	407,00	1,97	415,00
Hiver – extérieurs – week-end	499,00	2,20	510,00
Par une abstention madame Jacqueline RAMELET et vingt-trois voix pour			
PETITE SALLE LESUR			
1 Journée – Cirois – Eté	140,00	2,14	143,00
1 Journée – Cirois – Hiver	166,00	2,41	170,00
Petite salle en plus de la grande	52,00	1,92	53,00
Par une abstention madame Jacqueline RAMELET et vingt-trois voix pour			
PARTICIPATION AIRE DE STATIONNEMENT			
Participation pour non réalisation	12 069,00	2,00	12 310,00
Par une abstention madame Jacqueline et vingt-trois voix pour			
BONS FOURNITURES SCOLAIRES			
Bons et fournitures scolaires	27,35	2,38	28,00
A l'unanimité			
SERVICE SPORTS VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE			
ACTIVITES - CIROIS			
1 activité/1 période/1 ^{er} enfant	10,00	2,00	10,20
1 activité/1 période/2 ^{ème} enfant	8,00	2,50	8,20
1 activité/1 période/3 ^{ème} enfant	6,00	1,67	6,10
1 activité par période	50,00	2,00	51,00
Toutes les séances sur l'année	100,00	2,00	102,00
Par une abstention madame Jacqueline RAMELET et vingt-trois voix pour			
ACTIVITES - EXTERIEURS			
1 activité/1 période/1 ^{er} enfant	15,00	2,00	15,30
1 activité/1 période/2 ^{ème} enfant	13,00	2,31	13,30
1 activité/1 période/3 ^{ème} enfant	11,00	1,82	11,20
1 activité par période	75,00	2,00	76,50
Toutes les séances sur l'année	150,00	2,00	153,00
Par une abstention madame Jacqueline RAMELET et vingt-trois voix pour			
ANIMATIONS			
1 heure animation traditionnelle	3,00	3,33	3,10
2 heures animation traditionnelle	5,00	2,00	5,10
3 heures animation traditionnelle	8,00	2,50	8,20
2 heures animation spécifique nécessitant un encadrement ou du matériel spécifique	15,00	2,00	15,30
4 heures d'animation traditionnelle (sportive, culturelle, artistique)	20,00	2,00	20,40
Par une abstention madame Jacqueline RAMELET et vingt-trois voix pour			

DIVERS			
Bibliothèque (tarif unique – circonscriptions extérieures)	2,00	2,50	2,05
Stère de bois	40,00	2,50	41,00
Location de vaisselle	2,00	2,50	2,05
A l'unanimité			

2/ Restauration scolaire : télépaiement, convention avec un organisme financier : dans le cadre de la modernisation de la restauration scolaire et afin d'offrir aux utilisateurs de la restauration scolaire un service réactif, le conseil municipal par deux abstentions monsieur Sylvain D'ARTOIS et madame Marie-Claude LEFEVRE et vingt-deux voix pour décide de mettre en place un système permettant les inscriptions via Internet avec paiement sécurisé par carte bancaire.

3/ Restauration scolaire : remboursement d'un repas : Le conseil municipal, à l'unanimité décide de rembourser un repas de la restauration scolaire a des administrés dont l'enfant ne fréquentera plus la restauration pour l'année 2011/2012 en raison du déménagement de la famille.

AFFAIRES SCOLAIRES

1/ Compte-rendu de la réunion de la commission scolaire du 14 juin 2011 et délibérations s'y rapportant : le conseil municipal prend acte des travaux de la commission et décide par quatre abstentions et vingt-voix pour d'une part de réaliser la construction de la restauration scolaire de l'école primaire du Tillet et d'autre part d'acquérir un four de remise en température des plats pour la restauration scolaire de l'école Jean de la Fontaine.

2/ Ecole primaire du Tillet : participation frais de transport voyage à HESTOMENIL – Le conseil municipal à l'unanimité, accorde une subvention d'un montant de 440 € au titre de participation aux frais de transport pour les deux classes élémentaires du Tillet qui se sont rendues en voyage scolaire à Hétoemesnil.

3/ Ecole maternelle du Tillet : participation frais de transport voyage à Beaulieu les Fontaines : Le conseil municipal à l'unanimité, accorde une subvention d'un montant de 250 € au titre de participation aux frais de transport de la classe maternelle du Tillet qui s'est rendue en voyage scolaire à la ferme pédagogique de Beaulieu les Fontaines.

4/ Classes de découverte : séjour à la neige 2011/2012 -Le conseil municipal à l'unanimité décide d'organiser un départ des CM1/CM2 de l'école primaire Jean de la Fontaine en classe d'environnement à la montagne pour l'année scolaire 2011/2012 par le biais du SMIOCE (syndicat mixte intercommunal de l'Oise des classes d'environnement).

COMMISSION CONSULTATIVE COMMUNALE DES SAPEURS POMPIERS VOLONTAIRES DU 12 MAI 2011 et DELIBERATIONS EVENTUELLES S'Y

RAPPORTANT : un compte-rendu de la réunion est dressé, le conseil municipal prend acte de l'acquisition d'un véhicule et à l'unanimité demande une subvention au conseil général de l'Oise.

PERSONNEL TERRITORIAL

1/ Suppression d'un poste de chef de police municipale : dans le cadre de la réorganisation du service de police municipale, et du départ en retraite de l'agent occupant le poste de chef de police municipale à temps complet, le conseil municipal à l'unanimité décide de supprimer le dit poste.

2/ Création d'un poste d'agent de surveillance de la voie publique : dans le cadre de la réorganisation du service de police municipale, le conseil municipal à l'unanimité décide de créer un poste d'A.S.V.P. (grade d'adjoint administratif) afin de maintenir le service de sécurité de proximité

QUESTIONS DIVERSES

Remerciements de l'Ascipathique pour la subvention 2011

QUESTIONS de Mme Barbara MLYNARCZYK

Cette conseillère municipale demande que l'assemblée délibérante apporte son soutien au Comité de défense de l'hôpital de CREIL.

Le maire rappelle que le conseil municipal interrogé sur ce point, le 5 juillet 2010, s'est prononcé sur l'instauration d'un débat démocratique dans la population sous réserve que celui-ci soit étayé par un dossier faisant état de la situation actuelle et des objectifs recherchés. Il indique qu'il est toujours en attente de ce dossier. Par ailleurs, il précise que cette affaire est l'affaire de tous et que l'engagement individuel est l'affaire de chacun.

QUESTIONS de Mme Marie-Claude LEFEVRE et de M. Sylvain D'ARTOIS

Il est demandé s'il est possible au conseil municipal de voter une aide ponctuelle pour les particuliers qui investissent dans les énergies renouvelables.

Le maire répond que le conseil municipal peut délibérer dans le cadre des lois et règlements sur tous les sujets qui intéressent la population sous réserve qu'un dossier circonstancié lui soit présenté. Il lui appartiendra alors de se prononcer.

Quand aura lieu la prochaine réunion de la Commission Ecologie?

Monsieur Claude BAUDSON, maire-adjoint en charge de cette commission indique qu'il fixera une date prochainement.

Quels sont les critères travaux (en dehors des délais et du prix à respecter) retenus lors des appels d'offres des entreprises ?

Le maire indique que la commission d'appel d'offres retient l'entreprise ayant adressé l'offre la mieux disante. Les critères de choix portent effectivement sur le prix et le délai de réalisation mais aussi sur la technicité, l'organisation de l'entreprise, ses moyens humains, financiers et matériels ainsi que sur la détention d'un savoir faire particulier. Il précise que ces différents critères de sélection sont arrêtés dans le cadre de l'établissement du règlement particulier de consultation.

Peut-on faire un point sur le PPRI (Plan de Prévention des Risques d'Inondation).

Le maire indique que ce document, établi par la Préfecture, est consultable en mairie, et qu'une aide technique à sa compréhension peut être apportée par les agents territoriaux.

Pouvez-vous nous montrer la réponse de la Préfecture concernant le site pollué de la Carrière de la Justice ?

Le maire indique que la commune ne détient aucun document établi par la préfecture sur ce point et que le dossier est consultable en mairie.

Peut-on avoir un peu plus de temps pour préparer le Conseil Municipal ?

Le maire rappelle le délai réglementaire d'envoi des convocations qui est de 5 jours francs et est scrupuleusement respecté. Il précise qu'il fixe, les dates de réunion du conseil municipal et que la fréquence de réunion du conseil municipal est d'une fois tous les mois, voire toutes les trois semaines, hors période de congés. Il pense qu'il est donc possible d'appréhender les futures dates de réunion.

Il est signalé un trou en formation autour d'un tampon assainissement rue des acacias.

Il est évoqué la prochaine modification des communautés de communes et en conséquence une évolution possible de la Ruraloise

Les questions à l'ordre du jour étant épuisées, la séance a été levée à 22 h 55.

Cires lès Mello, le 30 juin 2011
Le maire,




Alain GUÉRINET